

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La Société de la Tour Eiffel (le groupe Tour Eiffel), a pour ambition d'améliorer la maîtrise de son impact environnemental et a défini comme un de ses axes stratégiques la réduction significative de l'empreinte environnementale de son patrimoine. Le groupe Tour Eiffel souhaite, en menant cette politique, appuyer ses engagements et souligner ses actions en matière de respect de l'environnement.

### AMELIORER LA MAITRISE DE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL :

- Améliorer continuellement la performance environnementale de nos activités sur ses trois pôles d'activité opérationnels :
  - Investissement et développement ;
  - Gestion immobilière et environnementale ;
  - Asset Management et Commercialisation ;

### Nos engagements en amélioration continue :

- Impliquer par la gouvernance : Le comité RSE veille chaque mois au respect de cette politique et permet de suivre le plan d'actions RSE tout au long de l'année conformément à sa démarche ISO 14001 ;
- Respecter et dépasser les exigences réglementaires et autres engagements en vigueur pour ses activités :
  - o Veille réglementaire et technique ;
  - o Veille en termes de pratique de marché ;
- Maintenir et entretenir nos actifs de manière « éco-responsable » :
  - o Déploiement des certifications BREEAM et HQE sur nos actifs, et introduction du label E+C- ;
  - o Déploiement du label ECOJARDIN dans la gestion écologique des espaces végétalisés ;
  - o Utilisation dès que possible de matériaux biosourcés et suivi du choix des matériaux ;
  - o Objectif de réemploi des matériaux lors de démolition / réhabilitation
  - o Suivi environnemental des immeubles ;
- Engager nos fournisseurs et prestataires dans des pratiques environnementales dans l'exécution de leurs prestations :
  - o Signature de la clauses environnementales dans les contrats avec l'ambition de la mise en place d'ici 2021 d'une Charte Achats Responsables par nos fournisseurs et prestataires ;
  - o Evaluation et notation des prestataires, en exploitation et sur les chantiers ;
- Maîtriser et limiter l'impact environnemental de ses activités et anticiper toutes pollutions possibles :
  - o Signature de la Charte chantier propre Tour Eiffel par nos fournisseurs et prestataires et application dès que possible des principes de l'économie circulaire,
  - o Charte chantier vert ou à faible impact environnemental annexées dans les marchés de travaux des entreprises ;
  - o Gestion des situations d'urgences (Plan d'organisation en cas d'inondation, incendie, sinistre majeur etc.) ;
  - o Réalisation des audits énergétiques des bâtiments suivis des plans d'actions
  - o Entretien et suivi technique (suivi trimestriel du fonctionnement du bâtiment : équipements, consommations, analyses etc.) ;
  - o Mise en plan de la collecte, du tri sélectif et du reporting des déchets
- Informer et engager toutes nos parties prenantes : la présente politique est transmise à l'ensemble des salariés ; elle est mise à disposition des locataires sur la plateforme collaborative Kolimmo. Les comités environnementaux réunis au minimum annuellement entre gestionnaires et locataires, permettent de suivre les actions environnementales.
- Améliorer de façon continue nos méthodes afin de diminuer notre impact :
  - o Reporting des données RSE, notamment des consommations et des GES ;

- Suivi et plan d'actions RSE.



La présente politique est revue chaque année par la direction, mise à jour et communiquée à l'ensemble des collaborateurs du groupe.